



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

### DE L'ASSOCIATION BADMINTON CLUB ECOMMOY

EN DATE DU 5 JUILLET 2021



Le 5 juillet 2021, à 20h30, les membres de l'association Badminton Club Ecommoy se sont réunis à la salle Pierre Richefeu à Ecommoy en assemblée générale ordinaire sur convocation du président. Il a été établi une feuille d'émargement, annexée au procès-verbal, et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. 11 membres sur 21 sont présents ou représentés. L'assemblée est présidée par Frédéric CORMIER, en qualité de président de l'association. Il est assisté par un secrétaire de séance, Samuel FORT en tant que membre du bureau.

Plus du quart des membres étant présents ou représentés, tel qu'il est prévu par l'article 10 des statuts, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

A 20H40, le président ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation du rapport moral
2. Présentation du rapport financier
3. Perspectives pour la saison prochaine
4. Tarifs 2021/2022
5. Budget prévisionnel
6. Election du Conseil d'Administration
7. Questions et Informations diverses

Le président remercie, tout d'abord, l'ensemble des adhérents présents, ce soir, pour participer à la première Assemblée Générale Ordinaire, du Badminton Club Ecommoy. Le président introduit également M. Gérault, en qualité d'adjoint aux sports, et représentant le conseil municipal. Le président excuse les membres du comité départemental, absents ce soir.

Le président salue enfin tous les membres du bureau et souligne leur implication active tout au long de l'année, malgré la période sanitaire compliquée.

Que retenir de cette première saison :

Tout d'abord, un été 2020, très compliqué, car malgré la création du club et les démarches engagées avec la mairie, aucun créneau n'était disponible, pour accéder au gymnase d'Ecommoy. Le bureau a alors sollicité M. Le Maire pour une audience, soutenu par une vingtaine d'adhérents potentiels.

À la suite de diverses conversations avec M. Le Maire et M. Thourault (directeur général des services), le bureau a été informé de la tenue, le 23 septembre, d'une commission des sports, avec une audience exceptionnelle, accordée à l'association Badminton club d'Ecommoy, afin de discuter du projet de cette dernière.

Après quelques jours d'incertitudes, la commission a rendu un rapport favorable et des aménagements dans le planning des associations sportives, ont pu être effectués.

Très impatients, les adhérents ont pu se retrouver, lors de la première séance, le 8 octobre, ainsi que sur tous les créneaux horaires réservés pour le badminton pour la saison :

- Jeudi : 21h – 23h
- Samedi : 8h – 12h (8h – 10h en période hivernale)
- Dimanche : 18h – 23h

Malheureusement, les conditions sanitaires ont cassé cet élan, puisqu'un nouveau confinement est déclaré, le 30 octobre, par le gouvernement, interdisant de nouveau l'accès au gymnase.

Cette suspension a duré plusieurs mois, puisque la reprise de l'activité, s'est faite, seulement le 10 juin 2021.

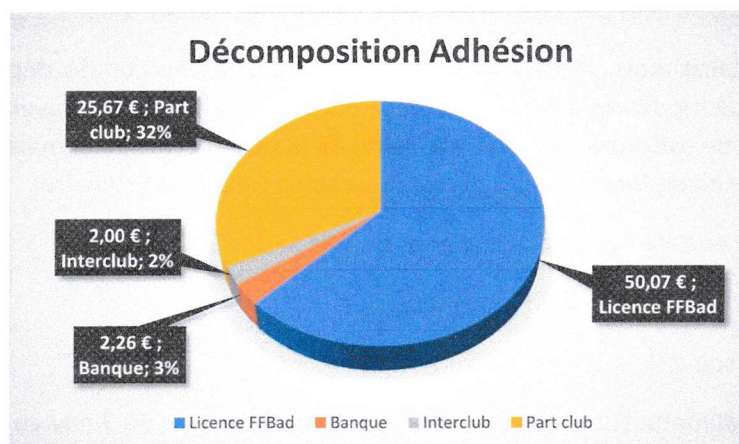
Malgré les difficultés pour maintenir une activité, durant cette période, nous avons pu nous retrouver et organiser quelques sorties vélos pour pallier le manque de communion.

Depuis la réouverture, nous avons le plaisir d'échanger de nombreux volants, tous les jeudis soir, où les 21 adhérents de la première année, 4 femmes et 17 hommes, sont restés fidèles

## 2 - Rapport financier

En raison du démarrage tardif de la saison, le trésorier rappelle que de nombreux adhérents n'ont pu fournir un certificat médical avant le mois de novembre. Ceci a décalé la demande d'affiliation individuelle à la fédération de badminton et seuls 12 membres ont pu avoir une licence complète pour cette première saison.

Le trésorier évoque ensuite le prix de la licence, et précise la décomposition de cette cotisation



Le trésorier présente ensuite le bilan financier de la saison 2020/2021

| DEPENSES                       | TOTAL           | RECETTES              | TOTAL           |
|--------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| Banque                         | 34,78 €         | Cotisations           | 1680,00 €       |
| Licences                       | 600,84 €        | Subvention Ligue PDL  | 122,00 €        |
| Débit (Activation CB)          | 20,00 €         | Dépôt (Activation CB) | 20,00 €         |
| Frais Malin                    | 6,25 €          |                       |                 |
| Super U                        | 11,93 €         |                       |                 |
| Alaux Soft (Logiciel Compta)   | 55,00 €         |                       |                 |
| L'Âme du Cinq (Tampon encreur) | 29,50 €         |                       |                 |
| Décathlon                      | 20,00 €         |                       |                 |
| <b>TOTAL</b>                   | <b>778,30 €</b> | <b>TOTAL</b>          | <b>1822,00€</b> |

- Avoir Crédit Mutuel 24/01/2020 (Création du club) : 0,00€  
Dépenses 2020-21 : -778,30€  
Recettes 2020-21 : + 1822,00€
- Avoir Crédit Mutuel au 31/06/2021 : +1043,70€

Le rapport financier est soumis au vote à main levée, à la demande du Président.

L'assemblée vote le quitus à la gestion du comité d'administration et du trésorier pour la saison à l'unanimité des présents.

---

### *3 - Perspectives pour la saison prochaine*

---

Le président reprend la parole et annonce les projets pour la saison 2021/2022.

Tout d'abord, des échanges ont eu lieu, récemment, avec la mairie, pour aborder la création d'une section ouverte aux jeunes, en raison de l'arrêt de l'activité proposée, par l'association du Mille Club d'Ecommoy. N'ayant pas d'encadrant formé, à cet instant, le badminton Club d'Ecommoy, ne peut répondre favorablement à cette demande. Néanmoins, il a été décidé par le bureau, d'accepter les jeunes de 15 à 17 ans, au sein des effectifs adultes, dès le mois de septembre 2021.

Au cours des prochains mois, le club va se renseigner auprès du comité départemental et de la fédération, quant aux modalités à mettre en place pour créer une section ouverte aux plus jeunes. Il paraît peu probable de satisfaire ce projet d'ici la fin de la saison prochaine, mais nous espérons avoir des informations positives, lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Le président précise ensuite les horaires retenus pour la saison 2021/2022 :

- Mardi soir 20h45 – 23h (nouveau)
- Jeudi soir 21h – 23h
- Samedi matin 10h – 12h (sauf sur la période hivernale du 3 nov au 5 fév)
- Dimanche soir 18h – 21h

Le président aborde enfin les événements en cours de préparation :

- L'organisation d'un tournoi féminin, intégrant les licenciées du club et des non licenciées pour permettre de démocratiser le badminton et de passer une belle journée.
- L'organisation de tournois loisirs avec les clubs voisins, avec simples, doubles et doubles mixtes lors de quelques soirées.
- Une boutique en ligne, avec la vente d'équipements, tee shirt, short, et veste aux couleurs du club
- La recherche de partenariat avec les entreprises locales.

---

### *Tarifs pour la saison 2021/2022*

---

Pour la saison 2021/2022, l'adhésion au club est maintenue à un prix de 80€, payable en 2 fois. Une boîte de volants Hybrides sera offerte par le club à tous les membres, renouvelant leur licence pour la saison à venir.

---

## Budget prévisionnel

---

Le trésorier reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel pour la saison prochaine.

| DEPENSES   | TOTAL            | RECETTES  | TOTAL           |
|--|------------------|---|-----------------|
| Adhésion à la Fédération<br>(Gratuité la 1ère année d'un club)                               | 122,00 €         | Cotisations adhésions<br>(objectif : 35 badistes) | 2 800 €         |
| Interclub  | 55,00 €          |   |                 |
| Licences (base de 35 adhérents x 50.07€)   | 1 752,45 €       |   |                 |
| Achat de volants pour les interclubs<br>+ Boite de volants offerte pour toute ré-inscription | 450,00 €         |   |                 |
| Frais bancaires  | 47,00 €          |   |                 |
| Moment de convivialité, tournois Internes  | 300,00 €         |   |                 |
| Dépenses imprévues   | 73,55 €          |   |                 |
| <b>TOTAL</b>   | <b>2800,00 €</b> | <b>TOTAL</b>                                      | <b>2800,00€</b> |

---

## Election du Conseil d'Administration

---

Le président appelle les personnes présentes à l'Assemblée Générale Ordinaire à se déclarer candidats aux postes d'administrateur :

Sont candidats : Frédéric Cormier, Philippe Paris, Samuel Godbert, Alexandre Quart, Samuel Fort, Stéphane Dupont et Luc Minier.

Le président propose que les votes soient faits à main levée. Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres présents. Le Président soumet l'ensemble des candidats au comité d'administration au vote.

Le comité d'administration est élu à l'unanimité.

Le président sortant indique qu'il souhaite garder la présidence et qu'il s'entourera des membres de l'équipe précédente au sein du bureau.

Le président propose donc que l'assemblée valide le nouveau bureau directeur composé de :

Frédéric Cormier : président  
Philippe Paris : Vice-président  
Samuel Godbert : trésorier  
Alexandre Quart : Vice-trésorier  
Samuel Fort : Secrétaire  
Stéphane Dupont : Vice-Secrétaire

L'assemblée se prononce POUR à l'unanimité.

L'assemblée donne pouvoir à Frédéric Cormier, Samuel Godbert et Samuel Fort pour représenter le club et/ou déposer des dossiers au nom du club. Le président remercie l'assemblée.

---

## Questions et informations diverses

---

Le président annonce que la réunion arrive à son terme et sollicite les membres de l'assemblée pour prendre la parole et poser quelques questions.

Aucune question n'est formulée.

Le président cède la parole à M. Gérard, adjoint aux sports de la mairie d'Ecommoy qui, en préambule de son propos, félicite les bons débuts du club, au travers du dynamisme des membres du bureau, et en dépit d'une année sanitaire très particulière.

L'adjoint informe, tout d'abord, l'assemblée, de la programmation du « Forum des associations », le 4 septembre prochain, en parallèle de la fête de l'Ecoparc.

Il complète l'agenda, en précisant, que le 10 novembre 2021, se tiendra l'animation « Villes Sportives », organisée par le Comité Olympique, et souhaite, à cette occasion, que l'association du Badminton Club Ecommoy y participe.

M. Gérard annonce également, la validation d'un budget communal, quant à la réfection du sol de la seconde salle du gymnase des Fontenailles, avec un traçage de lignes de badminton.

Pour la saison prochaine, un listing des responsables de salle sera à tenir pour chaque séance.

Enfin, il rappelle les différentes subventions auxquelles, les associations Ecommoennes peuvent prétendre :

- *La subvention de fonctionnement*, permettant aux associations de se développer sereinement. Cette subvention est distribuée annuellement par la mairie, et peut être augmentée ou diminuée en fonction de l'activité (-10% à +100%). Cependant, les associations ayant une sécurité bancaire supérieure à deux budgets, ne peuvent y souscrire.
- *L'investissement (filet et matériel)*. En parallèle, de la subvention de fonctionnement, la mairie peut participer aux investissements matériels, plus conséquents. Ces demandes sont soumises au conseil municipal, en janvier de chaque année, pour allouer un budget. Ensuite, sur présentation des devis, courant avril et des factures courant novembre, la mairie peut rembourser une partie des dépenses engagées. M. Gérard rappelle que le fonctionnement de la mairie est basé sur une année civile, contrairement au fonctionnement de la plupart des associations (septembre – septembre)
- *Les subventions événements*. La mairie soutient et participe également aux événements organisés par les associations sous réserve qu'ils contribuent au développement de l'image de la commune. Par exemple, la participation au Forum des associations (50€ par asso), l'organisation des tournois, si le budget spécifique à l'évènement, excède 3000€ de dépense, un remboursement à hauteur de 20% peut être alloué sur présentation des factures.

La session est levée à 22h, et le président invite les membres au pot de l'amitié offert par le club. Il est dressé un procès-verbal de la réunion signé par le président et le secrétaire de séance.

Signatures

Le président de séance  
Frédéric Cormier



Le secrétaire de séance  
Samuel Fort

